

Image not found or type unknown



Quelles sont les démarches ?

Par **Madih**, le **23/01/2021** à **04:14**

Bonjour. Mon logement vient d'être inscrit en hypothèque judiciaire provisoire. Je ne sais pas quoi faire ! Quelle est la durée de cette procédure ? Quelles sont les démarches à suivre ?

Par **youris**, le **23/01/2021** à **10:33**

Bonjour,

un créancier qui a des doutes sur la capacité de son débiteur à rembourser ses échéances peut demander de faire inscrire une hypothèque judiciaire conservatoire sur un des biens immobiliers de son débiteur.

cette hypothèque accordée par un juge, sera levée lorsque la dette sera remboursée.

salutations